

AIEST

NUMÉRO 669
TROISIÈME TRIMESTRE 2020

Bulletin



LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



@matthewloeb

Relever nos défis

Comme jamais auparavant, nous devons nous unir pour faire face à la pandémie. Nous sommes d'ailleurs plus forts et en meilleure posture que jamais pour combattre avec notre plein potentiel cette pandémie afin de protéger nos familles, notre prospérité, notre santé et nos vies. Nous devons continuer de travailler pour élaborer des plans de retour au travail qui protègent nos membres. Et même si c'est l'ultime responsabilité des employeurs d'offrir un environnement de travail sécuritaire, nous devons participer activement à notre propre sécurité en respectant strictement les protocoles visant à assurer la sécurité de nos travailleurs.

Nous devons exercer une tolérance zéro face à tout ce qui pourrait venir affecter la sécurité, que nous combattons le COVID-19 ou tout autre risque au travail. Nous avons le pouvoir, à la fois comme individus et comme collectivité, de prendre part à l'éventuel dénouement de ce combat, un combat que nous n'avons pas choisi, mais que nous devons mener et gagner. La santé et la sécurité dans nos lieux de travail, nos maisons et nos communautés dépendent de notre engagement à respecter la science et la médecine, à participer et à encourager ceux autour de nous à suivre les règles qui sont nos seules armes contre ce virus ennemi. Je vous encourage à agir activement pour la sécurité, à vous tenir mutuellement responsables des manquements et de signifier clairement que vous ne tolérerez pas les mauvais jugements qui compromettraient la sécurité de quiconque sur les lieux de travail ou ailleurs. S'il vous plaît, soyez prudents et en sécurité, vigilants et déterminés dans vos intentions si nous ne voulons pas ensuite regarder en arrière et regretter de ne pas avoir fait tout ce que nous pouvions.

Il y a un autre combat que nous devons mener, avec une égale ferveur et avec la même unité, contre notre ennemi commun : le racisme. Il est temps que les conversations laissent la place à l'action. Il faut des changements réels et mesurables qui éliminent toutes les barrières entravant l'épanouissement et le plein potentiel des individus et qui donnent à tous les avantages d'une pleine et égale participation. Ce sera difficile, inconfortable par moments et ça demandera des sacrifices. Mais rien n'est comparable au fait d'être confronté et opprimé chaque jour par un système injuste. À cette fin, je reforme le Comité sur la diversité en un Comité sur la diversité et l'inclusion, un comité qui guidera les efforts des syndicats pour que l'AIEST progresse dans son engagement en faveur de l'équité et l'inclusion. De plus, le Bureau général de direction a approuvé le recours à des consultants externes pour évaluer la situation et nous guider dans nos efforts pour réussir cette démarche qui est due depuis longtemps. Nous devons prendre nos responsabilités face à notre réalité. Il n'y a pas d'excuses pour l'inaction. C'est un fait que les chances ne sont pas les mêmes pour tous et, malheureusement, nous ne reflétons

pas actuellement un système ouvert et équitable qui encourage et inspire les changements nécessaires. Mais nous pouvons en accepter la responsabilité et aller de l'avant avec un engagement indéfectible à se battre pour ce qui est juste. Il doit y avoir des progrès tangibles et mesurables dans ce combat. Nous devons nous éveiller face à cette réalité où il est plus facile d'expliquer les injustices à distance que d'y faire face et de s'en occuper directement. Nous sommes un syndicat. Nous combattons ensemble pour la force, la santé et la prospérité de tous. TOUS. Pour apporter le meilleur à ceux que nous représentons maintenant et à l'avenir. À travers une vision plutôt que l'aveuglement. À travers l'action plutôt que l'indifférence. À travers l'amour plutôt que la haine.

Quand les temps sont durs, les gens révèlent réellement ce qu'ils sont. Je sais que nous, de l'AIEST, avons le courage et la force d'aller vers la lumière et de prendre les devants. Cela nécessitera l'engagement de chacun de nous. Je demande maintenant de l'action, du soutien, de la responsabilité et de la solidarité. Être fiers de ce que nous serons dans les jours à venir dépend en grande partie de ce que nous faisons maintenant.

Conseurs, confrères et amis, depuis 1893 nous avons survécu aux guerres, aux maladies, aux catastrophes naturelles, aux grèves, aux attaques terroristes et à l'afflux incessant d'actions antisyndicales et anti-travailleurs. Ensemble, nous nous relèverons, comme nous le faisons toujours.

Restez en santé et en sécurité ■



IMPACT DE LA CRISE DU COVID-19 SUR LES EXPOSITIONS AU CANADA

Le représentant international Jim Brett s'est entretenu avec les sections locales 56 Montréal, 58 Toronto, 63 Winnipeg, 105 London, 118 Vancouver, 210 Edmonton, 212 Calgary, 822 Toronto et 863 Montréal. Bien que les provinces aient assoupli de façon significative les restrictions imposées en lien avec la crise du COVID-19, le secteur des expositions s'en remet très lentement. Dans la plupart des grands centres, le travail lié aux expositions demeure pratiquement inexistant. Bien que plusieurs autorités provinciales et municipales permettent aux centres de conventions et aux salles de rencontre de rouvrir, les restrictions exigées sont telles qu'elles empêchent actuellement la production d'un événement. Les limites concernant le maximum de personnes permises dans un groupe combinées au pourcentage réduit de personnes pouvant être admises selon la capacité d'une salle continuent d'empêcher la plupart des organisations d'organiser des événements. À titre d'exemple, plus de vingt expositions, conventions et événements majeurs qui devaient employer des membres de la section locale 58 à Toronto ont été annulés. ■

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'AIEST tiendra sa réunion régulière du milieu de l'hiver au Sheraton Puerto Rico Hotel, 200 Convention Center Blvd., San Juan, Puerto Rico, 00907. La réunion débutera, à 10 h le lundi 25 janvier 2021 et se terminera, vendredi le 29 janvier. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant la réunion. ■ Les représentants des sections locales qui prévoient assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Sheraton Puerto Rico Hotel en appelant au numéro 1-866-932-7269. Le tarif de chambre d'invités pour l'AIEST est de 239 \$ US, plus les taxes applicables, pour occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif préférentiel, vous devez présenter la preuve de votre affiliation à l'AIEST. ■ Date limite : 23 décembre 2020. ■

MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER GÉNÉRAL

Un journée inhabituelle

Lundi le 7 septembre 2020, nous avons célébré la fête des Travailleurs (fête du Travail pour nos membres canadiens). Cette année, c'était loin d'être la célébration habituelle. Finis les défilés, les pique-niques ou autres rassemblements qui soulignent normalement cette journée dans nos villes. C'était le dernier événement, d'une longue liste, touché par la pandémie en cours.



JAMES B. WOOD

Et pourtant, même en cette période trouble, il est toujours aussi important de souligner le rôle essentiel que les travailleurs jouent dans nos sociétés. Non seulement nous avons été la puissance motrice derrière toutes ces conditions de travail que la société prend maintenant pour acquis, comme la journée de huit heures, le droit à des congés et de nombreuses protections en santé et en sécurité, mais nous représentons aussi la conscience sociale qui soutient la justice et le bien dans la société.

Naturellement, nous avons poursuivi des cheminements spécifiques au fil des ans dans le but d'améliorer la vie de travailleurs de nos membres. Quelqu'un dirait que c'est là notre tâche principale. Toutefois, dans le cours de l'histoire, nous avons aussi développé et soutenu des idées qui allaient rendre notre monde meilleur. Quoique cela puisse sembler être deux objectifs différents, je suis d'avis que nos membres ne peuvent atteindre le véritable succès si leur vie de travailleur n'est pas protégée par un monde progressiste et bon.

Et comme les projecteurs sont maintenant orientés vers les élections aux États-Unis, ces objectifs sont des plus pertinents. Chaque citoyen aux États-Unis aura bientôt la chance d'avoir son mot à dire, non seulement pour son avenir, mais comme jamais auparavant, un mot à dire pour l'avenir de nos enfants. Nous avons déjà entendu lors d'élections précédentes que c'était là les élections les plus importantes de notre existence, mais cette fois-ci, ça risque d'être vraiment le cas.

Les différences de politiques et de philosophies entre les deux partis politiques n'ont jamais été aussi marquées.

Nos votes lors de l'élection du président et du Sénat sont d'autant plus critiques que le président a le pouvoir de nommer des juges et que le Sénat a le pouvoir de confirmer ces nominations au niveau de la Cour suprême, mais aussi au niveau des cours d'appel et des tribunaux. Ce sont les tribunaux qui, en fin de compte, façonnent notre future société, car ils constituent un rempart contre les abus de pouvoir. Ces abus, les juges peuvent les stopper, ou les permettre selon la philosophie guidant leur magistrature.

Les opinions que vous avez sur les différents candidats et sur les enjeux de cette élection vous appartiennent, mais les opinions ne comptent pas pour beaucoup si vous n'allez pas voter. Cependant, avant d'aller voter, prenez le temps de vérifier si les politiciens que vous envisagez d'appuyer ont des positions favorables ou défavorables concernant les enjeux du travail et s'ils ont par le passé supporté ou combattu des lois affectant les travailleurs. Considérez aussi dans quelle direction les décisions de ces politiciens vont faire évoluer notre société, non seulement à court terme, mais dans les années à venir, lorsque vous serez à la retraite et que vos enfants essaieront d'élever une famille. Quel genre de monde voulez-vous leur laisser ? Quand vous aurez trouvé des réponses satisfaisantes, procédez alors à la dernière étape et allez voter ! ■

RETRAIT TEMPORAIRE DE LA TAXE PER CAPITA

Étant donné la situation provoquée par le COVID-19, le Bureau général de direction a approuvé le retrait des paiements de taxe per capita du deuxième trimestre pour toutes les sections locales. À la fin du mois d'août, 278 sections locales avaient soumis leur rapport pour le second trimestre et des crédits de près de \$7,5 millions ont été accordés. De ce montant, les sections locales ont déjà appliqué \$2,2 millions pour commander de nouveaux timbres de per capita. Les crédits peuvent être utilisés d'un seul coup ou en partie quand les commandes sont placées. Les sections locales devraient contacter le département des finances du Bureau général quand elle veulent appliquer leur crédit pour une commande.

RÉSERVATIONS D'HÔTEL EN LIGNE

Les réservations d'hôtel pour les rencontres du Bureau général de direction de l'AIEST peuvent être effectuées en ligne à partir d'un lien sur le site internet de l'Internationale. Allez simplement à la section « Upcoming Events (Événements à venir) » pour plus de détails.

Le vice-président international et directeur des affaires canadiennes John Lewis a présenté un rapport sur la situation au Canada au Bureau général de direction. Il a d'abord passé en revue les plus récentes statistiques canadiennes sur le COVID-19. Il a expliqué en détail les efforts du Bureau canadien pour assister les membres et aider à l'élaboration des mesures d'urgence du gouvernement fédéral du Canada afin que les intérêts des membres de l'AIEST et de l'industrie du divertissement en général soient pris en compte par les personnes clefs qui prennent les décisions au gouvernement fédéral.

LA COMMUNICATION

Avec la lobbyiste canadienne Isabel Metcalfe et le conseiller juridique canadien Ernie Schirru et avec la présence de dirigeants de l'AIEST, le Bureau canadien a organisé des appels-conférence hebdomadaires pour la scène et le cinéma. Ces appels ont permis aux sections locales de suivre le travail du Département tout en offrant l'opportunité aux sections locales de fournir des informations et d'échanger des idées. Les conférenciers à ces appels hebdomadaires ont ainsi pu entendre le président Loeb, David Hope du Fonds des acteurs, des représentants des Plans de santé et de retraite l'AIEST au Canada, de même que le chef du NPd au fédéral Jagmeet Singh, le critique en matière de patrimoine du NPd Alexandre Boulerice et le ministre du Patrimoine du gouvernement libéral du Canada Steven Guilbeault. Le conseiller juridique canadien a dirigé un séminaire sur l'aspect légal d'un certain nombre d'enjeux qui affectent les sections locales en lien avec le COVID.

Les représentants internationaux Krista Hurdon et Jeremy Salter ont travaillé avec la directrice des opérations du Bureau canadien Nate Richmond à la création d'un site Internet AIEST en français et en anglais à propos du COVID au Canada. Ce site inclut, entre autres choses, des informations détaillées et à jour sur les programmes de soutien des gouvernements fédéral et provinciaux, de même que des ressources en santé mentale, de l'aide pour contrer la violence conjugale, des séminaires internet sur le contrôle des finances et des offres de travail temporaire. Le site internet sert aussi de plateforme pour promouvoir la participation des membres à des pétitions en soutien aux divers efforts de lobbyisme du Bureau canadien ainsi qu'au soutien des salaires et des efforts de lobbyisme des travailleurs syndiqués en général, incluant une pétition du Congrès du travail du Canada pour revendiquer des mesures d'allègement des taux d'intérêt sur les cartes de crédit. Le site internet contient également des informations et des liens vers le programme AIEST C.A.R.E.S. de même que des informations et des liens vers les Fonds de formation de l'AIEST et de LinkedIn. Le site offre aussi des liens vers des sondages qui ont permis au Bureau canadien de collecter des informations manquantes sur les mesures de travail qui se sont avérées vitales dans les efforts de lobbyisme.

LE LOBBYISME

Avec l'aide de la lobbyiste de l'AIEST au Canada Isabel Metcalfe, le Bureau canadien a mis sur pied une campagne de lobbyisme ciblée et agressive afin d'informer les décideurs du gouvernement fédéral des impacts du COVID sur l'industrie du divertissement et les membres de l'AIEST. Les représentants internationaux Jim Brett et Jason Vergnano ont été assignés pour cueillir des informations en provenance des sections locales de scène au Canada alors que Julia Neville et Peter DaPrato ont fait le même travail pour les sections locales de cinéma. Selon ces informations, les membres de l'AIEST au Canada ont subi des pertes de 120 M \$ par mois pendant la pandémie de COVID. L'AIEST au Canada a été l'un des premiers syndicats à rencontrer des dirigeants du gouvernement avec des chiffres concrets à l'appui sur l'impact du COVID pour les membres de l'AIEST. Le Bureau canadien a ensuite été approché par plusieurs organisations du travail et d'autres groupes de l'industrie afin d'accéder aux statistiques compilées par l'AIEST. Le Bureau canadien continue de noter les pertes d'emplois et les pertes de salaires des sections locales de scène et de cinéma de chacune des régions. Ces statistiques ont été très utiles lors des rencontres avec les divers

paliers de gouvernement et elles ont permis de s'assurer que les mesures de soutien mises en place soient efficaces et appropriées pour l'industrie du divertissement. Ainsi préparée, l'AIEST a été l'un des premiers syndicats à pouvoir rencontrer le ministre du Patrimoine et à développer ensuite de solides relations qui se sont étendues à d'autres ministères.

Le premier objectif de l'AIEST au Canada a été d'aider financièrement ses membres. L'AI a présenté un plaidoyer éloquent qui démontrait que le programme de l'Assurance emploi du fédéral ne suffirait pas à la tâche car trop de membres de l'AIEST n'étaient pas éligibles. Des rencontres ont eu lieu avec les libéraux, le NPD de l'Alberta, les conservateurs et le Bloc québécois et aussi avec des dirigeants influents des ministères du Patrimoine, des Finances, du Revenu national, de l'Emploi, de l'Industrie et du Tourisme. Le vice-président Lewis a aussi témoigné devant le Comité des finances du fédéral.

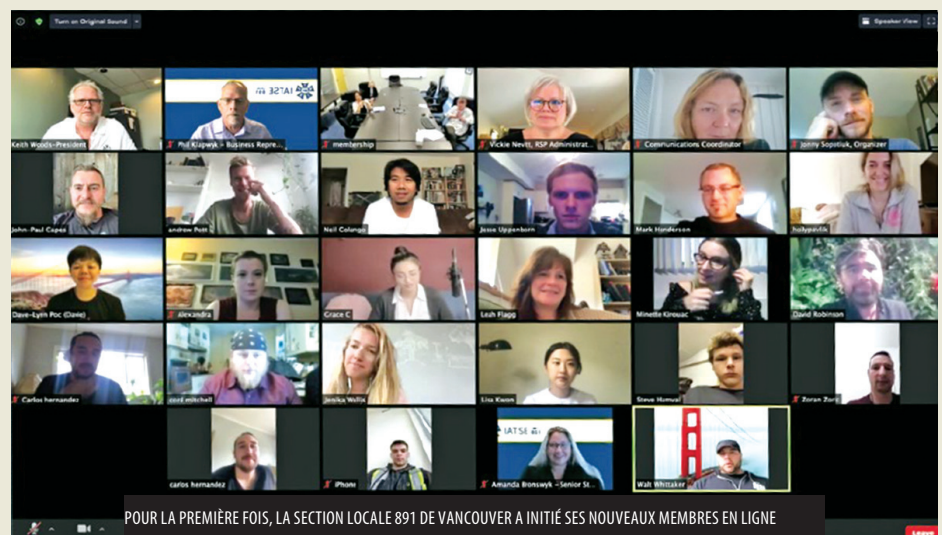
L'AIEST au Canada a façonné des liens avec plusieurs parties prenantes de l'industrie du divertissement et a pris les devants pour créer la Coalition Créative avec l'Actors Equity, l'Association canadienne des musiciens et l'Association des concepteurs du Canada, afin de se concentrer sur les besoins des arts en direct. L'AIEST au Canada a rejoint un groupe d'intervention sur les enjeux des industries du cinéma et de la télévision et elle a rencontré toutes les semaines le Bureau de direction des Directeurs de la Guide au Canada et l'ACTRA pour coordonner les efforts.

Vers la fin de mars 2020, le gouvernement fédéral a introduit la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Au départ ce programme devait fournir \$2000 par mois pendant 16 semaines et le seul critère d'éligibilité était d'être sans travail à cause du COVID et d'avoir gagné au moins 5 000 \$ lors de l'année précédente. Sauf quelques rares exceptions, les membres de l'AIEST au Canada ont pu se qualifier pour la PCU alors que d'autres ont pu recevoir des prestations d'assurance emploi. À peu près au même moment, le gouvernement fédéral a aussi introduit la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui a permis aux employeurs de récupérer 75 % des salaires des employés sous forme de subvention du gouvernement fédéral, à condition d'avoir subi certaines pertes de revenus liées au COVID. L'Internationale et plusieurs sections locales canadiennes ont profité de ce programme et ont reçu des subventions du SSUC en tant qu'employeurs. De plus, grâce à ce programme, le Bureau canadien a aidé vingt sections locales à négocier le retour au travail de 467 membres auprès de cinquante employeurs. Les représentants internationaux Brett et Vergnano avaient la tâche d'aider les sections locales dans ces démarches.

En juin 2020, l'attention s'est déplacée vers des actions pour obtenir une extension de la PCU au-delà des 16 semaines prévues. Après des semaines d'efforts intensifs, le gouvernement fédéral a annoncé une extension de 8 semaines au programme de la PCU, ce qui, pour la plupart des gens, signifiait la prolongation des bénéfices jusqu'à la fin du mois d'août. Bien qu'encouragée par le succès de ses efforts de lobbying pour prolonger la PCU, l'AIEST a continué à travailler pour aller chercher d'autres extensions de la PCU et des amendements au Programme d'assurance emploi jugés particulièrement importants pour les membres canadiens de l'AIEST travaillant dans l'industrie du spectacle. De plus, le représentant Salter s'est vu confier la tâche de participer à deux groupes qui plaident en faveur de la création d'un programme de revenu annuel garanti par le gouvernement fédéral.

Toujours en juin 2020, le Plan de santé canadien a été renouvelé et il offre présentement une couverture à plus de 16,000 membres provenant de vingt-deux sections locales. Ce renouvellement prévoit un gel virtuel des primes. Le Bureau canadien a aussi pu négocier des rabais mensuels pour la sous-utilisation du Plan pendant la crise du COVID, incluant un remboursement de 50 % des primes payées pour les dents pour les mois d'avril et mai 2020 et un remboursement de 20 % des primes payées pour la santé et les soins de la vue. Ces réductions sont en train d'être recalculées pour le mois de juin suite à une plus grande utilisation.

Le vice-président Lewis a remarqué que suite au COVID plusieurs sections locales canadiennes de l'AIEST commencent à faire du lobbying politique autant auprès du gouvernement fédéral que des gouvernements provinciaux et ils bénéficient de l'appui du Bureau canadien. Le vice-président Lewis a conclu ses remarques sur le lobbying en soulignant les efforts incessants de lobbying de la représentante internationale Krista Hurdon.



L'IMMIGRATION

Suite à des préoccupations soulevées par l'entrée au Canada d'équipes de tournage et d'acteurs provenant des États-Unis et de divers autres pays, le Bureau canadien a reçu la visite d'officiers supérieurs du gouvernement fédéral canadien de l'immigration et de la sécurité publique. L'AIEST a été en mesure de fournir aux officiers des informations vitales compilées par les coordonnateurs de production de l'AIEST, démontrant l'application inégale des règlements existants concernant les exigences de quarantaine dans les différents ports d'entrée au Canada. Le Bureau canadien voulait ainsi s'assurer qu'il y ait une procédure régulière et transparente dans tous les ports d'entrée au pays. L'AIEST continue de surveiller la situation, mais les dernières informations confirment que les efforts du Bureau canadien ont finalement débouché sur une application cohérente des règlements dans les ports d'entrée.

PROTOCOLES DE RETOUR AU TRAVAIL

Le Bureau canadien participe toujours à des discussions afin de déterminer des protocoles de retour au travail pour l'ensemble des industries du cinéma, de la télévision, de la scène et des musées. Les représentants continuent aussi d'assister les sections locales en lien avec ces protocoles de retour au travail au cas par cas. Le Bureau canadien continue

de repérer et de noter toutes les ententes de retour au travail et elles sont rendues accessibles aux sections locales grâce à l'application *Drop Box*.

SYNDICALISATION

La pandémie a provoqué un changement majeur dans la gestion des demandes d'accréditation par les différents Bureaux des relations de travail. Au moins deux Bureaux des relations de travail provinciaux n'acceptent dorénavant que des preuves d'adhésion numériques et elles organisent aussi des votes de représentation au travail en ligne. Les sections locales ont saisi cette opportunité et en voici des exemples :

Section locale B-778 de l'AIEST - travailleurs syndiqués des arts et de la culture

Avec ses 17 membres, la section locale a obtenu une charte le 6 février 2020. Depuis, la section locale est allée chercher une entente de reconnaissance volontaire avec VALU Co-op, une organisation qui fabrique des décorations et d'autres produits avec une entente avec l'AIEST. La section locale a aussi déposé

une demande d'accréditation pour la Gallery Gachet - la première demande d'accréditation entièrement numérique effectuée en Colombie-Britannique, avec des cartes et des applications numériques et un vote en ligne. La section locale a déposé sa seconde demande d'accréditation numérique en juillet afin de représenter les employés de la Contemporary Art Gallery et cette demande est présentement analysée par le Bureau des relations de travail de la Colombie-Britannique.

Section locale 938 de l'AIEST - animation

Avec ses 22 membres, la section locale a obtenu une charte le 21 avril 2020. La section locale organise présentement sa première campagne de syndicalisation et c'est à suivre.

Section locale B-173 de l'AIEST - personnel d'accueil

Le Bureau canadien a aidé la section locale B-173 à syndiquer le personnel d'accueil de la grande région de Toronto. En moins de douze mois, la section locale a réussi à syndiquer quatre salles et plus de 130 employés, plus récemment le Rogers Hot Docs, en mars 2020, et le Ballet national du Canada, en juin 2020. La section locale a utilisé un processus numérique complet incluant une preuve de membership numérique et un vote en ligne.

Section locale 634 de L'AIEST et la syndicalisation à Ottawa

Juste avant la fermeture de l'industrie, suite à la pandémie du COVID, 100 des 250 travailleurs désirant se joindre à la section locale 634 d'Ottawa ont obtenu leur statut de membre après avoir travaillé dans des productions où la section locale avait des ententes collectives.

NÉGOCIATIONS

Les contraintes de distanciation sociale affectent tous les Canadiens et plusieurs sections locales et plusieurs employeurs au Canada ont préféré retarder des négociations jusqu'à ce que des rencontres en personne puissent avoir lieu à nouveau. Le Département canadien a rédigé un langage d'entente standard pour protéger les droits de négociation jusqu'à ce que les négociations en personne reprennent. Ce langage standard est accessible à toutes les sections locales, à la fois en français et en anglais, et il peut être amendé pour s'ajuster aux conditions spécifiques des sections locales. Dans les rares cas où les négociations se sont déroulées par vidéoconférence, le Département canadien a aidé les sections locales dans ces négociations, dont : la section locale 63 - entente à Winnipeg avec le Manitoba Theatre for Young People et le Prairie Theatre Exchange; la section locale 262 - entente avec Cineplex; la section locale 461 - trois ententes avec le Shaw Festival couvrant la production, les espaces de travail et l'Audience Sales & Services; et la section locale 828 - artistes scéniques et constructeurs de décors de l'Ontario avec le Soulpepper Theatre.

FUSION DE L'AQTIS ET DES SECTIONS LOCALES 514 ET 667 DE L'AIEST DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

L'AIEST est présente dans l'industrie du cinéma de la province depuis 2005. Après une longue campagne de syndicalisation couronnée de succès, la section locale 514 avait alors obtenu une charte et la section locale 667 avait étendu sa juridiction. La juridiction actuelle de l'AIEST se limite aux studios de production des États-Unis et aux grandes productions indépendantes des États-Unis. Le reste du travail dans cette industrie appartient à la juridiction de l'AQTIS, une organisation du travail établie au Québec. L'AIEST s'est récemment entendue pour fusionner l'AQTIS et les sections locales 514 et 667 en un seul syndicat de l'AIEST, qui couvrira toute la production au Québec en incluant la diffusion télévisuelle, les commerciaux, la télé-réalité et les vidéos de musique. Les négociations ont eu lieu pendant des mois et elles se sont conclues en ayant recours à l'application Zoom. La tenue d'un vote est prévue pour la fin de l'été ou le début de l'automne avec l'objectif que la nouvelle section locale devienne opérationnelle le 1^{er} janvier 2021. On prévoit que la nouvelle section locale de l'AIEST regroupera 7000 membres, ce qui en fera la deuxième plus grosse section locale au Canada.

ALLER DE L'AVANT

On assiste à un renforcement impressionnant du militantisme et de l'approche communautaire au sein de l'AIEST au Canada et plusieurs sections locales sont actives à bien des niveaux. Elles ont démarré des comités pour les femmes, pour la Fierté et pour les jeunes travailleurs. Le Bureau canadien va aider les sections locales à construire et à maintenir ces initiatives.

Le président Loeb a remercié le vice-président Lewis pour son rapport. Il a noté que le Département canadien a accompli un travail exemplaire de communication avec ses membres et qu'il milite activement en leur nom pour influencer avec succès les politiques liées aux COVID. Le président Loeb a confirmé que l'AIEST continuera de s'engager dans des protocoles visant l'ensemble de l'industrie et qui protégeront aussi les travailleurs canadiens. Il a conclu en notant la croissance continue du membership AIEST au Canada qui syndique des lieux de travail, qui accorde des chartes aux nouvelles sections locales et effectue des fusions avec des syndicats de l'industrie du divertissement qui partagent la même vision. Tout cela est extrêmement encourageant et ainsi, l'AIEST se consolidera encore plus. ■

JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Le 6 décembre 1989, 14 femmes ont été assassinées à l'école polytechnique de Montréal et plusieurs autres ont été blessées en raison de ce qu'elles étaient : des femmes. Cet acte de violence insensé a secoué notre pays et a amené en 1991 le Parlement à faire du 6 décembre la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Lors de cette journée, chaque année, les Canadiens se souviennent de Geneviève Bergeron, d'Hélène Colgan, de Nathalie Croteau, de Barbara Daigneault, d'Anne-Marie Edward, de Maud Haviernick, de Maryse Laganière, de Maryse Leclair, d'Anne-Marie Lemay, de Sonia Pelletier, de Michèle Richard, d'Annie St-Arneault, d'Annie Turcotte et de Barbara Klucznik-Widajewicz.

En nous unissant pour commémorer cette tragédie nationale, nous réfléchissons également au fait que pour les femmes, les filles et les personnes appartenant à la communauté LGBTQ2 partout au pays, la violence demeure une réalité quotidienne. La violence aura des répercussions sur leur santé physique, sexuelle et reproductive. Ces personnes peuvent éprouver de l'anxiété et avoir une capacité réduite de participer à des activités sociales et économiques, créant un manque et des lacunes dans nos milieux de travail et dans nos collectivités en raison de la violence.

La Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes vise à rendre hommage aux personnes qui ont été victimes de violence fondée sur le sexe. C'est aussi le moment d'agir. Chacune, chacun d'entre nous, doit critiquer haut et fort et dénoncer les actes de violence fondée sur le sexe. Nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour créer une culture de respect et prendre des mesures concrètes pour que des tragédies comme celle de l'École Polytechnique de Montréal ne se reproduisent plus jamais. ■



le 6 décembre

Journée nationale de commémoration et
d'action contre la violence faite aux femmes



INTERNATIONAL ALLIANCE OF THEATRICAL STAGE EMPLOYEES,
MOVING PICTURE TECHNICIANS, ARTISTS AND ALLIED CRAFTS OF
THE UNITED STATES, ITS TERRITORIES AND CANADA, 871-610, 016

WWW.IATSE.NET

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
7^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
1505 Holburne Road
Mississauga ONT L5E 2L7
Tél. 416 919-4262
iadistrict11@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
MICHAEL ARNOLD
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est, local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846
archiviste@iatse56.com

262 > Montréal
AUDREY PRÉVOST-LABRE
Secrétaire archiviste
1945 Mullins, bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 937-8252
hill@gmail.com

514 > Montréal
ANNICK CHARTIER
4530 rue Molson, bureau 201
Montréal QC H1Y 0A3
Tél. 514 937-7668
Fax 514 937-3592
info@iatse514.com

ICG 667 > Est du Canada
(Bureau québécois)
CHRISTIAN LEMAY
7230 rue Alexandra, suite 111
Montréal QC H2R 2Z2
Tél. 514 937-3667

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514 641-2903
iatse863@gmail.com

523 > Québec
SYLVIE BERNARD
2700, rue Jean-Perrin, bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. 418 847-6335
Fax 418 847-6335

849 > Provinces maritimes
RAYMOND MAC DONALD
617 Windmill Road, 2nd Floor,
Dartmouth, NS, B3B 1B6
Tél. 902 425-2739
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-2665
Fax 416 362-2351
www.ceirp.ca

Pour rejoindre l'éditeur
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN AIEST (IATSE)
CP 34123, Québec QC
Canada G1G 5X0